



De nouveaux leviers d'action pour renforcer la cohésion régionale

Rapporteuse : **Julie Escalier**
Assemblée Plénière **22 juin 2022**
Section **Prospective**

Introduction

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'échappe pas aux maux de notre temps. Malgré ses multiples atouts, de nombreux facteurs fragilisent notre cohésion. Réfléchir aux leviers dont elle dispose pour la renforcer constitue un enjeu majeur. Quoi, pourquoi, pour qui, comment ? Le présent avis a pour ambition de diagnostiquer la situation et d'énoncer des pistes visant au renforcement de la cohésion régionale et à la préconisation de mesures concrètes.

1. Les enjeux

Ils sont de plusieurs natures. La cohésion, garante d'une forme d'équité en termes d'accès aux communs et à la qualité de vie, vise à construire un intérêt général qui passe par un renforcement du collectif et la réduction des disparités territoriales. Elle implique la construction d'une intelligence collective et solidaire et fait primer l'intérêt général. La cohésion régionale renforcée limite les exclusions tout en favorisant les complémentarités, les partenariats et les mutualisations. Elle constitue enfin une réponse à la crise de confiance politique.

2. Constats sur les plans social, économique et territorial

Différentes formes de fragmentation existent notamment en termes de logement, d'éducation, de formation et de ségrégation territoriale. Fragilisée par la crise sanitaire dans sa dimension sociale et économique, la région est par ailleurs marquée par des caractéristiques parfois paradoxales : un territoire riche mais un chômage important, une grande pauvreté (15% de la population) mais un PIB par habitant supérieur à la moyenne des régions, des difficultés d'accès au logement, un tissu économique diversifié mais une absence d'écosystèmes soudés et généralisés... Une gouvernance économique qui gagnerait dans son organisation, notamment à une meilleure association de la société civile, au développement de passerelles entre entreprises de l'économie de marché et l'ESS. Un territoire aussi défini par des handicaps majeurs qui nuisent à son développement économique : le désenclavement insuffisant de l'arrière-pays, l'absence de fluidité de la circulation des personnes et des marchandises, le manque de disponibilité immédiate du foncier économique, un tourisme très saisonnier qui s'essouffle. Sur le plan territorial, la région est marquée par une mosaïque variée d'entités départementales disparates et par une diversité de ses territoires infra : métropoles, zones périurbaines, rurales, etc... qui contribuent à nourrir le sentiment d'une région à plusieurs vitesses.

3. Propositions concrètes garantissant davantage de cohésion

> Dans le domaine social

S'appuyer davantage sur les observatoires sociaux :

La mise en débat du rapport annuel du DROS et la mise en place d'une communication publique sont essentielles

Dans le domaine associatif plusieurs pistes de travail notamment :

Soutenir et renforcer le tissu associatif (notamment caritatif), les maisons intergénérationnelles étudiants/personnes âgées, les écoles de la deuxième chance, les conventions type pluriannuelles collectivité/association, le développement d'un mécénat de compétences entre les entreprises s'engageant sur des causes d'intérêt général et des associations et une certification des structures concernées

Renforcer l'identité régionale :

Permet de mettre la démocratie à la portée des gens et se construit sur des sentiments d'existence, d'appartenance, de cohérence, de continuité...

L'accès à la culture pour tous :

Sur tout le territoire, car elle relève de la transmission et de l'apprentissage de la liberté et permet de développer l'esprit critique

Garantir pour chacun un égal accès aux services publics essentiels sur l'ensemble du territoire :

Capacité de la collectivité à recenser les zones blanches en matière de services publics (notamment accompagnement au numérique, maison de service public, mutualisation entre opérateurs, privés et publics dans le domaine du logement social...)

Réduire les inégalités homme/femme :

Egalité salariale, lutte contre les violences intra-familiales, aide à la parentalité, lutte contre l'illettrisme...

Réorienter les interventions « politique de la ville » et développer de nouveaux dispositifs dans le secteur rural :

- Prioriser une approche intégrée axée sur la coopération de l'ensemble des acteurs concernés. A ce propos, l'ESS offre un

potentiel intéressant dans une optique de développement local. Par ailleurs, la présence d'activités de proximité dans les quartiers difficiles participe de leur développement économique.

- Privilégier fortement l'accompagnement des habitants de ces quartiers
- Développer leur capacité d'agir en même temps que l'alternance pour l'acquisition de compétences et d'employabilité

> Dans le domaine du développement économique

Organiser une meilleure gouvernance économique :

La rendre plus participative, y associer la société civile à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques économiques régionales. Dans cette optique, créer un observatoire des tendances émergentes et des signaux faibles

Renforcer et mieux équilibrer la coopération économique : cet objectif pourrait se construire par la mise en place :

- De pôles territoriaux de coopération économique (à l'échelle infrarégionale) favorisant les partenariats, l'information, les mutualisations, l'économie circulaire...
- D'un schéma régional d'équilibre du développement commercial et le développement d'une stratégie de réhabilitation des centres-villes
- D'un réseau d'écosystèmes élargi notamment aux PME de proximité
- De plateformes de logistique, d'ingénierie locale de R&D et d'innovation à l'échelle infrarégionale

Mais aussi par :

- Le développement de plateformes de référencement et de vente en ligne
- Le lancement de projets et d'événements collectifs et participatifs.
- Le développement de la capacité des acteurs à participer à des appels à projets régionaux et européens.

En matière de transition et d'innovation, il conviendrait notamment de :

- Investir massivement dans une transition écologique
- Créer un institut des transitions, environnementales, énergétiques, numériques et économiques
- Créer des plateformes territoriales de rénovation énergétique
- Réindustrialiser et réimplanter des activités liées à notre stratégie territoriale...

Concernant la formation et l'insertion :

- Renforcer les dispositifs d'insertion des jeunes dans les métiers sous tension
- Développer le tutorat et le mentorat
- Appuyer de façon renforcée la création et la reprise d'entreprise.

Assurer la montée en compétence des acteurs économiques

Elle devrait se traduire par :

- Une meilleure adaptation de la formation aux besoins des entreprises (nomadisation de la formation).
- Le renforcement du triptyque entreprise/formation/territoire et du soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche
- L'anticipation et la préparation des métiers de demain
- L'affirmation d'un territoire d'innovation et d'expérimentation, de formation/action en matière de recherche et développement
- Le maillage et l'ouverture de Fablabs de proximité

Améliorer l'accueil et l'accompagnement des entreprises et l'évaluation :

- Mieux rationaliser l'offre foncière/immobilière adaptée aux entreprises
- Mieux coordonner les dispositifs et les simplifier

- Veiller à une meilleure coordination de la communication et de l'événementiel
- Faire évoluer la commande publique
- Mettre en place systématiquement des indicateurs d'évaluation des politiques économiques régionales

Valoriser le territoire, son ADN et ses atouts

Cet objectif peut contribuer à davantage de cohésion sur le plan économique dans les domaines maritime, culturel, de l'art de vivre, de qualité de vie, de savoir-faire touristiques etc.

> Sur le plan territorial

Prioriser les relations interterritoriales en encourageant des projets de territoires concertés, planifiés et contractualisés. La Région gagnerait à plus de lisibilité de son modèle de développement et à privilégier un découpage de celui-ci en bassins de vie en s'appuyant sur la diversité de ses territoires

Développer une gouvernance transversale :

Plusieurs outils peuvent y contribuer : la CTAP et la création de pôles de coopération territoriaux (son bras armé), la généralisation de pôles métropolitains, le développement des inter-Scot

Encourager les coopérations et les réciprocitys entre urbain, rural, zones de montagne et littoral :

Plusieurs champs concernés : les mobilités (mutualisation des déplacements), logement, sur plan de l'ingénierie (mutualisation des moyens), dans le domaine alimentaire, des dispositifs coopératifs

Faire de l'aménagement du territoire équilibré le principal critère d'investissement public :

Poursuivre les grands équipements sur le territoire (ex : réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire, schéma directeur multimodal, desserte directe des aéroports...)

A l'échelle des populations, notamment lutter contre les déserts médicaux, maintenir les écoles de proximité, les services publics essentiels, l'accès au logement (retour au concept de « cité jardin »), développer les dessertes des zones de montagne, élaborer une charte des services publics pour favoriser la mutualisation et l'adaptation des services, proposer une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises locales, la communication publique...

Conclusion

L'échelle régionale est pertinente pour la conception et la mise en œuvre de certaines politiques publiques autour de la réduction des inégalités sociales et spatiales. L'affirmation d'une vision prospective régionale a pour vocation de permettre de jeter les bases des politiques publiques économiques, sociales et environnementales qui contribueront à renforcer, à l'horizon 2050, la cohésion au service de la qualité de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur et du bien-être de ses habitants.